

SM du marais de Saône et du Bassin Versant de la Source d'Arcier (Siren : 252508346)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	La Vèze
Arrondissement	Besançon
Département	Doubs
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	11/09/2000
Date d'effet	11/09/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Ludovic FAGAUT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	1 Rue de l'École
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	25660 LA VEZE
Téléphone	03 81 55 48 75
Fax	
Courriel	syndicat.maraisdesaone@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Groupement Mise à jour le 01/01/2024

Population totale regroupée	14 554
Densité moyenne	86,70

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
25	CC des Portes du Haut-Doubs (242504181)	CC
25	CU Grand Besançon Métropole (242500361)	CU

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
Département du Doubs (222500019)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 4

Compétences exercées par le groupement
--

Environnement et cadre de vie

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

Par substitution

- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau Par substitution

- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

Par substitution

- Autres actions environnementales
- -Préservat°, protect°, restaurat° et mise en valeur des zones humides et de leurs milieux associés (*étude et mise en oeuvre de stratégies globales d'aménagement du bassin versant; *préservat°, restaurat° et gest° des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau et des zones humides; * MO d'études et de tvx de restaurat° et d'entretien du lit mineur, des berges et de la ripisylve visant à garantir l'écoulement naturel des eaux, l'équilibre du profil d'écoulement et à contribuer au bon état écologique; * gest° hydromorphologique des cours d'eau et milieux aquatiques; * act° relatives à la restaurat° de la continuité écologique des milieux humides et de leurs milieux environnants; * act° de préservat° et de restaurat° de la biodiversité liée aux milieux aquatiques et aux zones humides; * améliorat° de la gest° sylvicole et l'état de conservat° de certains habitats forestiers. Le syndicat est autorisé à procéder à des acquisitions foncières et peut intervenir sur le domaine privé déclaré d'intérêt gnl (loi sur l'eau).) - Connaissance, suivi et évaluat° (* suivi de l'évolut° des milieux aquatiques et des zones humides; * études, inventaires et suivi des espèces et milieux inféodés aux zones humides; * mise en oeuvre d'act° visant à l'améliorat° de la connaissance et au suivi de la qualité des eaux; * études destinées à améliorer les connaissances du fonctionnement du système karstique en relat° avec le marais, en concertat° avec les autres acteurs du territoire; * act° relatives à l'améliorat° de la connaissance de l'hydrologie, de l'hydraulique et des enjeux) - Animat° et concertat° ds les domaines de la protect° des milieux aquatiques sur son périmètre d'intervent° (* animat°, coordinat°, concertat°, communicat° et sensibilisat° ds le domaine de la protect° des milieux naturels aquatiques et améliorat° qualité de l'eau; * communicat° et sensibilisat° sur gest° globale et concertée des milieux aquatiques; * contribut° à la préservat° des ressources majeures et au maintien des usages, pour l'eau potable en lien avec la CU GBM; * informat°, format°, concertat° élus locaux et populat° sur préservat° zones humides et qualité des milieux.

Intercommunalité Mise à jour le 01/01/2024

Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)